

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANGHASET
ANNONCE D'UNE INVITATION A PARTICIPER AU PROFIT DES
PROMOTEURS IMMOBILIERS

Dans le cadre de la réalisation du programme du logement promotionnel aide dans sa nouvelle formule 2019, La Wali de la Wilaya de Tamanghasset informe l'ensemble des promoteurs immobiliers agréés, inscrits au tableau national des promoteurs immobiliers intéressés par le programme.

Que le nouveau cahier des charges définissant les prescriptions techniques générales applicables à la réalisation du logement promotionnel aidé est disponible au niveau de la Direction du logement, téléchargeable sur les pages Facebook officielles de la wilaya de Tamanghasset et de la direction du logement.

COMMUNE	TAMANGHASET	IN SALJET
NOMBRE DE LOGEMENTS	400	100

Les promoteurs immobiliers sont tenus de déposer un dossier, en Six (06) exemplaires au niveau de la direction du logement, composé de :

- Une demande d'acquisition du terrain domaniale, identifiée pour le projet, adressée au ali.
- Le cahier des charges du projet dûment renseigné et signé.
- Une fiche technique du projet.
- Agrément pour l'exercice de la profession du promoteur immobilier.
- Attestation d'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers

et une copie de l'affiliation délivrée par le fonds de garantie de caution mutuelle de la promotion immobilière (F.G.C.M.P.I), en cours de validité.

- Attestation délivrée par le fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (F. G. C.M. P. I), faisant ressortir les engagements du promoteur immobilier au titre de la vente sur plans.

- Registre de commerce et les statuts du promoteur immobilier le cas échéant.
- Déclaration du promoteur immobilier faisant ressortir ses références en

matière de réalisation de projets immobiliers à laquelle sont jointes toutes attestations ou justifications relatives aux opérations achevées durant les 10 dernières années justifiées par :

- Attestation délivrée par les directions de logement pour les opérations achevées
- Attestation délivrée par le FGCMPI pour les engagements en cours au titre de la vente sur plan.
- Les références du promoteur immobilier (déclaration).
- Capacités financières justifiées par le chiffre d'affaires réalisé durant les

trois (03) derniers exercices, dans le cadre de l'activité immobilière. Le dossier devra parvenir sous enveloppe cachetée portant la mention suivante :

REALISATION DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES A TRAVERS
LA WILAYA TAMANGHASET- PROGRAMME 2019
 NOMBRE DE LOGEMENTS
 COMMUNE.....

Le délai de préparation des offres est de 21 jours, à partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP. La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 14 h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.